

# MEMBRES INDÉPENDANTS DU BUREAU DE L'UNITÉ D'INTÉGRITÉ DE L'ATHLÉTISME

## DESCRIPTION DU POSTE

### Fonction

L'Unité d'intégrité de l'athlétisme (UIA) indépendante a été créée en avril 2017, par World Athletics, dans le cadre de son programme de réformes de la gouvernance et de l'intégrité.

L'Unité d'intégrité de l'athlétisme a pour rôle de protéger l'intégrité de l'Athlétisme. Pour ce faire, elle met en œuvre des actions éducatives et des contrôles. Elle diligente des enquêtes et engage des poursuites en cas de violation des règles antidopage et autres manquements à l'intégrité dans le cadre des Règles et des Règlements de World Athletics, y compris le Code de conduite en matière d'intégrité et les règles découlant du *Code mondial antidopage*.

Le Bureau de l'UIA est chargé de piloter l'Unité d'intégrité et d'approuver la stratégie de l'UIA, son plan annuel, les politiques et les procédures de l'Unité ainsi que son budget (sous réserve du financement alloué par le Bureau exécutif de World Athletics). Le Bureau de l'UIA contrôle les résultats d'ensemble de l'Unité, y compris la nomination et le suivi du Directeur de l'Unité dans l'exécution de la stratégie et du plan annuel convenus. Le Bureau de l'UIA doit faire rapport au Congrès de World Athletics chaque année et au Conseil de World Athletics lors de chaque réunion en personne et sur demande.

À la suite des changements apportés aux Statuts 2019 de World Athletics, le Bureau de l'UIA est maintenant composé de deux Membres indépendants supplémentaires (soit un total de cinq Membres indépendants). En conséquence, World Athletics lance maintenant un appel à candidatures pour les deux nouveaux postes de Membre indépendant au Bureau de l'UIA.

### Composition

Composition du Bureau de l'Unité d'intégrité :

- Cinq (5) Membres indépendants, parmi lesquels un sera le Président du Bureau ;
- Un (1) Membre du Conseil de World Athletics élu par le Conseil (sans droit de vote) ;
- Le Directeur de l'Unité d'intégrité (sans droit de vote).

### Critères

Les Membres indépendants doivent avoir les qualifications suivantes :

- Chaque Membre indépendant doit avoir de l'expérience en matière de gouvernance ;
- Les Membres indépendants doivent avoir collectivement de l'expérience et des compétences significatives en matière de droit, d'intégrité et de lutte antidopage.

En outre, il est attendu des candidats de posséder les qualités suivantes :

- Intégrité irréprochable ;

- Expérience dans la lutte antidopage ou dans le domaine de l'intégrité dans le sport ;
- Capacité à comprendre les enjeux et avoir une vue d'ensemble. Capacité à développer des partenariats stratégiques dans le milieu du sport et à un niveau international ;
- Personne influente, efficace, élocuente et diplomate, sachant communiquer avec autrui dans un contexte multiculturel.

### **Responsabilités**

Le Bureau de l'UIA est investi des devoirs, pouvoirs et responsabilités suivants :

- Protéger l'intégrité de l'Athlétisme et de World Athletics, en agissant, à tout moment, de bonne foi et dans le meilleur intérêt de l'UIA ;
- S'assurer que le Bureau de l'UIA prenne des décisions pondérées et objectives dans le cadre des missions et des fonctions qui lui sont assignées, notamment :
  - Approuver et examiner un plan stratégique pour l'UIA et de contrôler régulièrement les progrès réalisés au regard de ce plan stratégique ;
  - Identifier et gérer les risques concernant l'Unité ;
  - Approuver et examiner un plan et un budget annuels et surveiller les progrès réalisés au regard desdits plan et budget annuels ;
  - Nommer le Directeur de l'Unité et contrôler le suivi de son travail ;
  - Approuver les décisions du Directeur de l'Unité :
    - S'il existe un cas de Violation en lien ou non avec le dopage qui doit être entendu, tel que prévu par les Règles ;
    - Si World Athletics fait appel des décisions du Tribunal disciplinaire ;
    - Si World Athletics participe à tout appel ou toute autre procédure devant le TAS ou devant toute autre instance auprès de laquelle World Athletics n'est pas partie.
  - Assurer le suivi des performances globales de l'Unité ;
  - Faire rapport au Congrès de World Athletics chaque année et au Conseil de World Athletics à chaque réunion en personne.
- Représenter et défendre l'UIA au plus haut niveau auprès de l'ensemble des parties prenantes clés, des partenaires internationaux et des médias.

Plus d'informations sur l'UIA et le Bureau de l'UIA sont disponibles dans les Règles de l'Unité d'intégrité de l'athlétisme.

### **Nomination**

Le Conseil de World Athletics désignera les nouveaux Membres indépendants sur la recommandation du Panel de nomination au Bureau de l'Unité d'intégrité.

Ce Panel est composé des personnes suivantes :

- a. Une personne indépendante, nommée par le Conseil, qui a de l'expérience en matière de gouvernance, de nomination d'administrateurs et des fonctions remplies par ces derniers. Cette personne préside le Panel.
- b. Le Président du Bureau de l'UIA ;
- c. Un membre du Conseil élu par le Conseil.

Ce Panel fonctionne séparément et indépendamment de World Athletics. Il est responsable de la sélection, du recrutement, de l'évaluation de personnes puis il formule des recommandations quant aux personnes qu'il considère les plus aptes à occuper les postes disponibles.

Lors de la sélection des candidats recommandés, le Panel doit identifier les compétences, l'expertise et l'expérience qui sont requises au sein du Bureau de l'UIA. Par ailleurs, les candidats doivent répondre à des critères tels que définis dans les Statuts de World Athletics :

- Chaque membre doit avoir de l'expérience en matière de gouvernance : et
- Les membres doivent, dans leur ensemble, posséder une grande expérience et des compétences substantielles en matière de lutte antidopage, de droit et autres questions d'intégrité.

Les candidats doivent être âgés de 18 ans ou plus. Ils ne peuvent être des membres du personnel et ne doivent pas être Inéligibles.

Les candidats doivent avoir une maîtrise courante de l'anglais à l'écrit comme à l'oral. La capacité à s'exprimer en français ou en espagnol est un atout mais n'est pas impérative.

Pour occuper le poste de membre indépendant, le candidat ne peut être membre d'un comité ou d'un organe de World Athletics ou occuper un autre poste au sein de World Athletics.

### **Mandat**

Le mandat initial des nouveaux membres du Bureau de l'UIA expirera au Congrès ordinaire de 2021. Les Membres indépendants du Bureau peuvent être reconduits dans leurs fonctions pour un mandat supplémentaire de deux ans.

### **Administration**

Le Bureau de l'UIA se réunit en moyenne six fois par an dont trois réunions se tiendront en personne.

Une indemnité annuelle sera versée en plus du remboursement des frais de transport ou autres dépenses encourues dans le cadre de ce poste, conformément à la politique en vigueur de World Athletics.

### **Vérification d'éligibilité**

La nomination de toute personne au poste de membre du Bureau de l'UIA est soumise à la condition de son Éligibilité (tel que défini dans les Statuts de World Athletics), y compris à la condition de satisfaire à une Vérification d'éligibilité par le Panel de vérification, conformément aux Règles de vérification d'éligibilité de World Athletics.

### **Comment postuler**

Les candidatures sont à transmettre à l'adresse e-mail [panel-candidates@worldathletics.org](mailto:panel-candidates@worldathletics.org) Le dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :

- Un **curriculum vitae** complet ;
- Une lettre décrivant l'aptitude du candidat (au regard des critères décrits ci-dessus), ses compétences, son expérience et ses qualités pour occuper l'un des postes de Membre indépendants du Bureau. Dans sa lettre, le candidat devra expliciter les raisons qui motivent sa candidature et comment il contribuera au travail du Bureau.
- **Les coordonnées personnelles** du candidat : l'adresse (professionnelle et privée), les numéros de téléphone (y compris le téléphone portable) et l'adresse électronique personnelle ;
- **Références** : coordonnées complètes de trois personnes de référence. Veuillez noter que les personnes de référence ne seront contactées qu'après consultation préalable avec vous. Il incombe au candidat de s'assurer que ces personnes sont disposées à fournir des informations au membre de l'équipe de recrutement qui prendra contact avec elles, le cas échéant.



**Les candidatures doivent parvenir au plus tard le 14 février 2020 (à 18 h 00 heure d'Europe centrale)**  
*(date limite modifiée le 4 février 2020).*

World Athletics pratique une politique d'égalité des chances en matière d'emploi et accepte les candidatures d'un large éventail de candidats, quels que soient leur âge, leur sexe, leur appartenance ethnique, leur orientation sexuelle, leur religion ou leur handicap.